

Diane Hachey DÉMISSIONNE

Diane Hachey a remis sa démission après sept mois au poste de présidente de la Fédération des étudiants. Elle a annoncé sa décision au Conseil d'administration de la FEUM, lors d'une réunion spéciale tenue dans les bureaux de la Fédération, vendredi.

Au moment d'écrire ces lignes, Mme Hachey n'avait pas encore fait connaître les raisons qui ont motivé son départ de la scène politique étudiante.

Denis Michaud, directeur aux affaires internes, assure l'intérim.



Diane Hachey

Voir en page 3

La FEUM réitère sa confiance au directeur du FRONT



Le débat a été animé par moment lors de la dernière réunion régulière du C.A. de la FEUM. À l'avant-plan, René Landry. Assis derrière, Pierre Malenfant, Denis Michaud et Diane Hachey.

La Fédération des étudiants a assuré sa confiance au directeur du FRONT, René Landry, après que l'orientation du journal étudiant eût été remise en question, mercredi, à la dernière réunion du Conseil d'administration de la FEUM.

Le débat entourant l'orientation du FRONT a fait suite à une plainte d'un étudiant, Luc Desjardins, auprès de la FEUM. M. Desjardins avait accusé le FRONT de censure.

A lire en page 3

"La Soirée Triple"

Mea culpa pour la FEUM...

La sécheresse aux bars à "La Soirée Triple" est due à une mauvaise planification de la FEUM et du Comité des Fêtes, selon le Chef du Service de sécurité, M. Wayne St-Thomas.

...mais des profits de 663\$

Voir en page 2

Importante réunion mardi

L'impro se réoriente

L'improvisation à l'Université de Moncton traverse des moments difficiles. Une importante réunion, qui aura lieu demain (mardi), décidera du sort de la ligue d'impro.

A lire en page 9

Un débat disproportionné

La Fédération des étudiants a vraiment prouvé qu'elle avait du temps à perdre, mercredi dernier, à sa dernière réunion du Conseil d'administration. En plaçant l'orientation du FRONT au point 6-b de l'ordre du jour, la FEUM a ainsi affirmé sa volonté de remettre en question l'orientation du journal étudiant.

Commentaire René Landry

Pourtant, il y a quelques mois à peine, quand j'ai posé ma candidature au poste de directeur du FRONT, ma vision de ce que devait être le journal a été clairement expliquée. Les membres du C.A. de la FEUM (qui, en bonne parole, sont les mêmes) ont semblé en accord avec ma vision. Du moins, ils m'ont élu à l'unanimité (et au vote secret). Je n'ai pas changé. Je suis la même personne. Et j'ai toujours les mêmes convictions.

Certes, j'aurais un bilan à faire à la fin de mon mandat. Mais il n'est pas dans mon intention de remettre en question l'orientation du FRONT à tous les cinq numéros.

Pourquoi a-t-on indiqué un thème général à l'ordre du jour (l'orientation du FRONT), alors qu'on a voulu y discuter d'un cas particulier? On aurait facilement pu nommer le point 6-b "Luc Desjardins vs Le FRONT".

Pour faire court: **LE FRONT a refusé** de publier une "chronique" soumise par M. Desjardins. Le comité de rédaction du journal a jugé que l'article n'avait rien d'une chronique.

Les membres du Comité de rédaction étaient prêts à s'assoier avec M. Desjardins pour qu'il remanie son texte en vue de le publier dans le numéro suivant. Mais il a préféré tourner les talons et "trainer LE FRONT devant le C.A."

Cela a résulté en un débat de plus d'une heure trente minutes autour de cette question. Une question qui, si on avait vraiment "la FEUM de la concertation", se serait réglée entre le Comité de rédaction et Luc Desjardins.

Ce sont les dossiers prioritaires, les vrais dossiers, qui restent sur le carreau.

N.D.L.R.: Contrairement à l'opinion du lecteur, qui n'engage que celui-ci, la chronique s'inscrit dans la politique rédactionnelle d'un journal et son auteur est rémunéré. C'est au Comité de rédaction de définir la politique rédactionnelle du FRONT.

"La Soirée Triple" rapporte un profit tel que prévu

Tel qu'indiqué dans l'édition du FRONT de la semaine dernière, "La Soirée Triple", organisée dans le cadre du Festival d'entre 96, a engendré un profit. Les recettes de la soirée s'élevaient à 663,09\$. Cet argent demeurera dans le fond du Comité des Fêtes et devrait servir pour l'organisation du carnaval d'hiver.

Claude Thibodeau

Le directeur du Comité des Fêtes, Robert Bellefleur, se dit très satisfait de "La Soirée Triple". C'est un succès comme on n'en avait jamais vu depuis au moins huit ans, a-t-il affirmé.

Par ailleurs, Bellefleur a mentionné au journal **LE FRONT** que le Comité des Fêtes avait conclu une entente avec la direction du club étudiant "Le Kacho" pour que celui-ci se ferme au moment de "La Soirée Triple". Selon Robert Bellefleur, cette entente aurait permis d'accueillir 250 personnes de plus à la soirée triple.

De plus, le directeur du Comité des Fêtes tient à remercier les différents organismes étudiants tels CKUM, **LE FRONT**, la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM), l'APARE et les Services aux étudiants, pour leur précieuse collaboration.

Malgré les succès de la soirée, Robert Bellefleur déplore deux problèmes: la longue file d'attente à la porte et la commande de boissons. Le Comité des Fêtes s'est vu imposer des frais d'administration de dix pour cent équivalant à 315\$ pour la commande de boissons. Bellefleur souhaite que le montant de cette imposition soit justifié.

Entretiens, Robert Bellefleur a démissionné de son poste de directeur du Comité des Fêtes. Sa décision repose sur trois motifs principaux. Mais la raison majeure est qu'il avait plus de temps ni le courage d'affronter les décisions irrationnelles et injustifiables du Chef de la sécurité M. Wayne St-Thomas, du directeur des Services aux étudiants M. Gilles Nadeau, et du comité mandaté de gérer les permis et les licences pour les activités spéciales. Sa démission a été acceptée lors de la réunion du conseil d'administration de la FEUM, tenue mercredi soir dernier.

Lors de cette même assemblée, Robert Bellefleur s'est vu confier la responsabilité d'un comité chargé d'étudier les Services aux étudiants et le Service de sécurité. Toutefois, **LE FRONT** a mentionné qu'il y avait eu une brève discussion avec le directeur des affaires internes de la FEUM, Denis Michaud, la démission de Robert Bellefleur pour des raisons inconnues.

Selon le chef du Service de sécurité, Wayne St-Thomas

La FEUM et le Comité des fêtes sont à blâmer pour le manque de bières à "La Soirée Triple"

"Mme Diane Hachey, ex-présidente de la FEUM et le Comité des fêtes sont responsables du manque de bières survenu vers 11 h, lors de 'La Soirée Triple' du 20 septembre." Voilà ce qu'a affirmé M. Wayne St-Thomas, chef du Service de sécurité, au cours d'une entrevue à son bureau vendredi dernier.

Réjean Roy

M. St-Thomas a précisé qu'il avait reçu une demande de la FEUM sollicitant qu'un montant total de biisson pour 800 personnes était requis pour la soirée. "Mme Hachey et M. Robert Bellefleur, ex-directeur du Comité des fêtes, m'ont spécifié qu'il y aurait quelque 1 200 personnes à 'La Soirée Triple', dont 800 en âge de consommer de l'alcool", a soutenu M. St-Thomas.

Par conséquent, une demande de permis de biisson a été faite en fonction de 800 buveurs. "Il y aurait eu possibilité d'avoir un permis afin d'obtenir plus de

biisson alcoolique", a admis le chef du Service de sécurité, mais on n'en a jamais fait la demande.

Les faits

M. St-Thomas a dit qu'il avait expliqué à MM. Robert Bellefleur et Jean-Claude Leblanc (gérant du Kacho) qu'il était tout à fait impossible d'avoir plus de biisson pour "La Soirée Triple". Bellefleur et Leblanc sont venus me voir vers minuit pour me demander si le Comité des fêtes pouvait aller chercher de la bière au Kacho. Je leur ai répondu que cela était impossible car cette bière est enregistrée et que les lois interdisent un tel geste", a-t-il laissé savoir.

Selon lui, ça aurait été un risque à courir pour le Centre universitaire de Moncton puisqu'il aurait pu perdre sa licence de biisson. "La licence ne permet pas une telle manœuvre, a-t-il expliqué, et je me dois de la respecter."

Devant ce refus de M. Wayne St-Thomas, Bellefleur et Leblanc sont repartis bredouilles. Par contre, la présidente de la FEUM est intervenue vers midi, quand cinq pour cent du chef du Service de sécurité de permettre le transfert de biisson du Kacho au CEPS. "Face à mon refus, Mme Hachey s'est littéralement fâchée et a lancé en s'en allant: St-Thomas, on n'a pas fini avec toi. Je trouve cela dommage que'elle n'ait pas voulu comprendre mes explications. Mais, j'ai l'habitude de me faire critiquer et je l'accepte même si j'en suis pour rien."

D'après M. St-Thomas, le manque de bières est dû à la mauvaise planification du Comité des fêtes. Pour le reste, il trouve déplorable que la FEUM ait tenté de salir la réputation du Service de sécurité aux dépens de la sienne et il ne comprend pas pourquoi celle-ci n'a pas osé avouer son erreur aux étudiants. "C'est une histoire à suivre", a-t-il conclu.



M. Wayne St-Thomas



du 8 au 12 OCT.

Le UT

Belge, 1982, 80 min. Couf. Drame psychologique écrit et réalisé par Marion Hange, d'après le roman de Dominique Rolin. Phot.: Walter van den Ende, Serge Kochtine. Mont.: Susana Rosenberg. Int.: Natasha Parry, Heinz Bennent, Francine Blistin, Johan Leyens, Patrick Massieu.

Une jeune femme Eva vit avec un sculpteur, Martin, plus âgé qu'elle de plusieurs années. Atteint d'une maladie mortelle, Martin est en train d'agoniser dans la péniche qui leur sert de demeure. La première femme de l'artiste est venue prêter main forte à Eva dans ces heures pénibles. Au fond des minutes de veille, Eva revit par la pensée les étapes de son histoire d'amour avec Martin.

politique étudiante

Diane Hachey quitte la politique étudiante

Diane Hachey a démissionné de son poste de présidente de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM). Elle a fait connaître sa décision au Conseil d'administration (C.A.), à l'occasion d'une réunion spéciale tenue dans les bureaux de la FEUM, vendredi dernier.

Robert Laflamme

C'est Fernand Devarences, représentant de l'École de Droit, qui a annoncé la nouvelle aux quelques membres des médias présents à une brève conférence de presse qui a suivi la réunion.

L'étudiante en Information-Communication n'a pas voulu expliquer les raisons qui ont motivé son départ. Elle s'est contentée de dire qu'elle n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment, puis elle s'est éclipisée en douce une fois la conférence de presse terminée.

Le porte-parole officiel du groupe a mentionné que le Conseil d'administration avait accepté avec regret la on Mme Hachey qui entre en vigueur de Mme Hachey qui entre en vigueur aujourd'hui (6 octobre).

"Tel qu'écris dans la constitution de la FEUM, le directeur aux affaires internes, Denis Michaud, assurera l'intérim à la présidence jusqu'au 30 octobre, jour des élections pour le poste de président(e) et de directeur(trice) aux affaires externes", a expliqué Fernand Devarences.

La période des mises en candidature pour le poste de président(e) s'étend jusqu'au 17 octobre. La "cabale" électorale se mettra officiellement en branle le 8 pour se poursuivre jusqu'au 29 octobre, à minuit.

Jean Léger sur les rangs

Déjà, LE FRONT a appris que Jean Léger démissionnera de son poste de président des Médias académiques universitaires incorporés (MAUI) pour se lancer officiellement dans la course à la présidence de la Fédération.

Quant à Bernard Lord, qui a été défilé en avril dernier par Diane Hachey, après un règne de deux ans à la présidence, il a mentionné qu'il était en période de réflexion et il ne savait toujours pas, au moment d'écrire ces lignes, s'il embarquait dans de nouvelles élections.

LE FRONT accusé de censure par un étudiant

La FEUM réitère sa confiance au directeur du journal

Suite à un débat de plus d'une heure et demie dans une atmosphère surchauffée, le Conseil d'administration de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM) a réitéré sa confiance à la direction du journal LE FRONT.

Johanne St-Pierre

Lors de cette réunion, mercredi dernier, la FEUM a remis en question l'orientation du journal LE FRONT suite à la non-publication de la "chronique" d'un étudiant, Luc Desjardins.

Les faits

Dans cette "chronique", M. Desjardins accuse le Chef du Service de sécurité, M. Wayne St-Thomas, d'avoir limité les profits de la "Soirée Triple" et lui demande d'expliquer publiquement auprès des étudiants ou de remettre sa démission. Cette chronique aurait pu être publiée dans LE FRONT du 22 septembre mais le Comité de rédaction ne l'a pas fait jugeant que l'article soumis n'était pas une chronique au sens journalistique du terme et que son auteur devait la remanier avant sa publication.

La semaine suivante, M. Desjardins rédige une autre lettre dans laquelle il accuse le journal étudiant de censure. Il demande la publication de cette lettre dans la section "opinions du lecteur" de l'édition du 29 septembre.

Malheureusement, M. Desjardins n'a pas respecté l'heure de tombée et la direction du FRONT a décidé de ne pas publier la lettre. Cependant, LE FRONT avait proposé à M. Desjardins la publication du premier article dans la section "opinions du lecteur", ce que M. Desjardins a refusé.

Entretiens, M. Desjardins a logé une plainte de censure auprès de la FEUM à laquelle il demandait de "tirer la situation au clair" ou bien de "nettoyer le journal par le haut". René Landry, directeur du journal LE FRONT, a affirmé que Mme Hachey, présidente de la FEUM, lui a annoncé, trois jours avant la réunion: "On va te demander ta démission mercredi".

M. Landry a de plus expliqué que Diane Hachey était intervenue de façon soutenue auprès de lui en tant que présidente de la FEUM pour que le deuxième article présenté par M. Desjardins soit publié même s'il est parvenu en retard.

Patronage

M. Landry, qui a qualifié cette intervention de patronage et d'ingérence politique, a rappelé que le dernier article de Luc Desjardins publié dans LE FRONT avait pour titre "Pourquoi je voterai pour Diane Hachey aux élections de la FEUM."

Il a aussi remis une lettre signée par une dizaine de membres de l'équipe du journal. Si M. Landry avait été forcé de donner sa démission, ces employés

auraient fait de même. Lors de cette réunion pour le moins agitée, Messieurs Landry et Desjardins ont exposé leurs points de vue sans pour autant s'entendre. Finalement, la proposition renforçant la confiance du C.A. à l'égard du directeur du journal a mis fin au débat.

Réactions



La trentaine de personnes présentes à la dernière réunion régulière de la FEUM, mercredi dernier, ont participé au débat houleux entourant l'orientation du FRONT. (photo: Eddy David)

Pour assurer l'indépendance journalistique du FRONT

Les MAUI proposent le "projet Liberté"

"LE FRONT doit avoir son indépendance journalistique à tous les points de vue afin d'éviter que de tels débats ne se produisent à nouveau. La liberté de presse est une chose orphelinale sur le campus. Voilà pourquoi, les Médias académiques universitaires incorporés (MAUI) proposent au FRONT un projet de fusion avec les MAUI."

Robert Laflamme

Le président des MAUI, Jean Léger, n'allait perdre pareille occasion de

promouvoir le "projet Liberté", comme il l'a baptisé. Jean Léger a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse impromptue qui a immédiatement suivi le débat entourant "l'orientation du FRONT" à l'occasion de la dernière réunion régulière du Conseil d'administration de la FEUM, qui a eu lieu mercredi dernier.

Selon lui, le "projet Liberté" comporte plusieurs avantages, dont celui entre autres de donner l'entière indépendance

journalistique à la direction du journal étant pour finalement lui donner le statut qui lui revient: "un organe d'information, détaché de tous liens avec la Fédération des étudiants."

Dans cette même veine, le président des MAUI a l'intention de présenter bientôt un document avec les grandes lignes du "projet Liberté". "C'est un projet très étroit qui, à l'origine, avait déjà été considéré par les MAUI", a-t-il rappelé.

Par ailleurs, Jean Léger a commenté

l'intervention dans l'affaire "Luc Desjardins vs LE FRONT" comme étant totalement déplacée. "Le président a perdu beaucoup de crédibilité ce soir. Je mets sérieusement en doute ses compétences de président", a-t-il déclaré.

Quelques heures plus tard, Diane Hachey annonçait à son conseil d'administration lors d'une réunion spéciale, qu'elle quittait la vie politique étudiante.

Une question de principe

LE FRONT n'est pas le journal de propagande de la Fédération des étudiants (FEUM), mais le journal de l'ensemble des étudiants. La FEUM doit représenter la masse étudiante, mais il peut lui arriver, tout comme au FRONT, de prendre des décisions qui ne reflètent pas la volonté populaire.

C'est dommage, dira-t-on, car le journal étudiant pourrait aider la FEUM à faire progresser les dossiers prioritaires

Mais LE FRONT y contribue déjà, malgré ses limites quant aux moyens

techniques et aux ressources humaines. Le Comité de rédaction tient à cœur plusieurs dossiers: l'implantation d'une maîtrise en service social, la qualité de l'enseignement, les frais de scolarité...

Certes, LE FRONT doit appuyer notre fédération dans les dossiers pour lesquels il vaut la peine de consacrer du temps. Aussi, les informations et les opinions véhiculées sont susceptibles de stimuler nos élus dans leurs démarches pour défendre et promouvoir les intérêts de l'ensemble

des étudiants, et non ceux d'individus ou de groupuscules.

La plupart des étudiants qui collaborent au FRONT n'ont pas le sentiment de travailler pour un organe de "relations publiques". Et quand la liberté de presse est mise en cause, quand des individus tentent, de l'extérieur, de changer l'orientation du journal pour une question d'orgueil, ces collaborateurs ressentent un profond malaise.

La FEUM, à force de pressions politiques, a tenté d'influencer dans

leurs décisions des gens qui ont été choisis, justement, pour s'occuper du journal. LE FRONT a dénoncé ce geste, qu'il a interprété comme du patronage politique. Cette intervention ne pouvait être ignorée. Surtout que la FEUM a déployé excessivement d'efforts en voulant défendre un seul étudiant qui n'a pas été capable d'accepter une décision qui revenait uniquement au Comité de rédaction du journal.

Il s'agit pour l'équipe du journal de pouvoir travailler librement, sans sentir le poids du joug politique. C'est une question de principe.

René Landry



LA PRÉSIDENTE DE LA FEUM S'EST ÉCLIPSÉE...

Billet

Petit lexique (II)

Les organismes étudiants ont cette habitude de se doter d'acronymes plutôt bizarres et insignifiants.

Les nouveaux étudiants doivent se demander ce que signifient APARE et MAUL. L'APARE, c'est l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes. Les MAUL, ce sont les Médias académiques universitaires incorporés.

De quelles activités récréatives étudiantes l'APARE fait-elle la promotion? L'Agence promeut surtout (pour ne pas dire uniquement) les "activités" organisées au club Le Kacho. Même si, à son origine, il était prévu que l'APARE puisse promouvoir des expositions artistiques, il est peu probable qu'elle le fasse.

Aussi étrange que cela puisse paraître, les Médias académiques universitaires incorporés s'occupent d'un seul média: la radio CKUM-ME. Les MAUL n'ont rien à voir avec le journal L'Esqui, du campus de Shippagan, ou L'Océan, du campus d'Edmundston. Pas plus qu'ils ne voient au fonctionnement du FRONT, un média académique universitaire, lui aussi. Au départ, paraît-il, il était prévu que LE FRONT se greffe aux MAUL.

Les plans des "fondations" de ces organismes aux acronymes qui veulent dire ce qu'ils pourraient le croire ne se sont donc jamais totalement réalisés.

René Landry

LE FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'EQUIPE DU JOURNAL

858-4526

Directeur	René Landry
Rédacteur en chef	Robert Laflamme
Adjointe au rédacteur en chef	Johanne St-Pierre
Responsable des nouvelles culturelles et artistiques	Réjean Roy
Responsable des nouvelles sportives	Yves Blouin
Adjoint	Aldo Chiasson
Caricaturiste	Marc Landry
Correction Sylvie Potvin, Marc Gosselin, Myriam Rossignol et Patrick Dierjean	
Montage Pierre LeBlanc, Marc Landry, Claudine LaFouche, Claire Comeau, Robert Laflamme et René Landry	
Photographies	Eddy David et Gino Chiasson
Publicité	Robert Bourgeois et René Landry
Livraison	Aldo Chiasson

Le comité de rédaction est formé de Robert Laflamme, de René Landry et de Johanne St-Pierre.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT les mercredis précédents la date de parution, avant 17 heures. Les articles qui parviendront au FRONT après 17 heures seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir tout au plus 350 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendances discriminatoires envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, etc.)

LE FRONT est imprimé à 4 500 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LIMITED, boîte postale 280, Amherst, Nouvelle-Ecosse, B4H 3Z2.

Du 31 octobre au 2 novembre

Le Retour des Anciens et Amis

Le Retour 86 des anciens et amis de l'Université de Moncton aura lieu du 31 octobre au 2 novembre au Centre universitaire de Moncton. Plus de 400 personnes sont attendues à cette 14^e édition du retour des anciens et amis.

Josette Brun

Selon M. Bill Boucher, secrétaire-exécutif de l'Association, le but d'une telle rencontre est de permettre aux anciens de ne pas perdre contact entre eux ainsi que de faire un bilan des principales réalisations de l'Association, de présenter les objectifs de la prochaine année. L'Association s'occupe de la promotion de l'Université de Moncton.

Un programme bien rempli

"En réunissant un grand nombre d'anciens en même temps durant l'année universitaire, il est possible d'organiser un plus grand nombre d'activités culturelles, explique M. Boucher. On tente de combiner plusieurs événements pour donner plus de force et d'intérêt culturel à la rencontre", a-t-il ajouté.

Le programme est très chargé. Il comprend entre autres le banquet en l'honneur de l'ancien de l'année, M. Neil Michaud avec la conférence, Mme Antonine Maillet, l'inauguration de la

nouvelle chapelle; le cinquantième anniversaire de l'ordination du père Clément Cormier et le centième anniversaire du Musée acadien.

Cette année, on a organisé pour la première fois un accueil dans les facultés et écoles pour les anciens ainsi que des réunions de classe. Ces activités auront lieu le vendredi soir. Les doyens, les directeurs et quelques professeurs seront présents dans leur faculté de 19h00 à 21h00 pour rencontrer les anciens.

La journée du samedi 1^{er} novembre débutera par la réunion annuelle de l'Association, à 11h00, au Salon du Chancelier. En soirée, une réception aura lieu à l'Hôtel Beauséjour à 18h00 et sera suivie du traditionnel banquet à 19h00. C'est lors de ce banquet qu'on honorerait M. Neil Michaud pour sa contribution au développement du chant choral en Acadie.

Les amateurs de sports auront l'occasion de voir évoluer les porteurs de l'Université, à 15h00, le dimanche après-midi. Les Eagles Bleus disputeront alors un match de hockey à l'arena Jean-Louis-Lévesque contre les Axemen de l'Université Acadia.

Corrections

Des erreurs se sont glissées dans notre dernière édition. Tout d'abord, en page 13, nos plus perspicaces lecteurs ont sans doute deviné qu'il s'agissait bel et bien du professeur Michel Cardin qui enseigne à l'Université de Moncton et non pas à l'Université à Halifax.

Par ailleurs, en page 11, on aurait dû lire: M. Martin Waltz au lieu de M. Martin Walsh. LE FRONT s'excuse auprès des personnes concernées.

La Journée Carrière Une réussite



"La Journée Carrière", organisée par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC-MONCTON), a eu lieu, mardi dernier à la chapelle de l'édifice Léopold-Talbot du Centre universitaire de Moncton. Cette journée a offert la chance aux étudiants de se renseigner sur les possibilités de carrières reliées à leurs champs d'études. Un ensemble de kiosques ont pu être visités par les étudiants et des représentants de diverses compagnies étaient sur place pour répondre à toutes les questions. (photo: Eddy David)

ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA FEUM

Date limite pour mise en candidature:
le vendredi 17 octobre avant 16h 30

Début de la campagne électorale:
le samedi 18 octobre

Fin de la campagne électorale:
le mercredi 29 octobre à minuit

Journée d'élection:
le jeudi 30 octobre entre 9h 30 et 16h 30

L'élection, initialement prévue pour jeudi prochain afin de combler le poste de directeur(trice) aux affaires externes, a été reportée au 30 octobre, soit en même temps que l'élection à la présidence de la FEUM.

ART. 24: POUVOIRS DU PRÉSIDENT(E) DE LA FEUM

- administrer et diriger les affaires courantes et les activités de la Fédération;
- être dirigé(e) en chef de la Fédération;
- répondre au conseil d'administration de la marche des comités, commissions ou organismes de la Fédération;
- être le porte-parole officiel des politiques générales préconisées par la Fédération;
- être membre ex officio (donc avec droit de vote) des comités ou commissions ad hoc formés par le conseil d'administration;
- présider les réunions du comité exécutif;
- être le représentant officiel de la Fédération auprès des corps publics ou privés;
- doit voir à ce que les tâches confiées par le conseil d'administration aux membres du conseil ou aux membres réguliers de la Fédération soient exécutées conformément au désir du conseil d'administration et, si elles ne le sont pas, doit en informer le conseil d'administration;
- signer, conjointement avec le directeur des finances, tous les effets de commerce ainsi que les contrats et autres documents officiels de la Fédération;
- voir à l'exécution des tâches qui lui sont confiées par le conseil d'administration;
- préparer l'ordre du jour des assemblées générales, des réunions du conseil d'administration et des réunions du comité exécutif;
- siéger au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton en tant que représentant des étudiants du Centre universitaire de Moncton;
- posséder tous les autres pouvoirs et autorités et remplir tous les autres devoirs que peut lui assigner le conseil d'administration.

Bourse de la F.E.U.M.: 665\$

N.B. Veuillez adresser votre candidature sous pli confidentiel, à l'attention du président des élections, M. Yvon Lacoste, aux bureaux de la F.E.U.M.

Un document didactique bourré de fautes

"C'est tout à fait inacceptable." C'est ce qu'a laissé entendre M. Léandre Desjardins, doyen de la Faculté des sciences sociales, après avoir pris connaissance d'un document didactique comprenant plus de vingt fautes de grammaire. Ce document a été remis à des étudiants de l'université inscrits au cours de psychologie PS-2402. (Voir le texte)

Robert Duguay

M. Desjardins ne cache pas son étonnement. Il soutient que dans une

université, il arrive parfois qu'il faut avoir recours aux services d'experts qui n'ont pas une parfaite manipulation de la langue. "Tout de même, de là à distribuer des documents de calibre universitaire contenant un aussi grand nombre de fautes au niveau de la langue française, ce n'est tout simplement pas acceptable. Ça ne devrait pas arriver", déclare-t-il.

M. Desjardins estime que le problème est sérieux. Il a expliqué que depuis quelques temps, un comité des normes linguistiques a été mis sur pied par le sénat. "Depuis ce temps, dit-il, le comité a

fait de nombreuses suggestions au sujet des pratiques linguistiques sur le campus qui n'ont malheureusement pas encore été mises en application." Entre autres, le comité des normes linguistiques a proposé la mise sur pied d'un service de correcteurs pour les professeurs", indique le doyen de la Faculté des sciences sociales. Inutile de dire que c'est un service qui ferait le bon plaisir du corps professoral.

Bref, M. Desjardins a affirmé qu'il entreprendra des démarches en privé avec les personnes concernées pour que le problème ne se reproduise plus. "On n'a pas le choix en tant qu'université francophone, d'exiger l'excellence de la part de tout le monde."

Et bien entendu, les professeurs se doivent de montrer l'exemple", conclut M. Léandre Desjardins.



**Gendarmerie royale
du Canada**

**Royal Canadian
Mounted Police**

Défi à relever

La G.R.C. est à la recherche de diplômés universitaires prêts à s'engager dans une carrière très exigeante dans le domaine de l'application de la loi et capable de relever les défis du travail policier moderne.

- Salaire initial 28 122\$
- Six mois de formation intensive à l'école de la G.R.C. (Régina, Sask.)
- Avantages sociaux incluant soins médicaux et dentaires
- Régime de retraite

On peut faire sa demande pendant la dernière année d'études en transmettant une photocopie des documents suivants : curriculum vitae — preuve d'âge — permis de conduire — certificat de citoyenneté s'il y a lieu, ou détachement de la G.R.C. le plus rapproché ou à la

**Direction générale
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1A 0R2**

Canada

PS-2402-PREMIERE EXPERIENCE

OBJECTIVE: Éprouver l'hypothèse de Buttrick qui propose que l'apprentissage est pas graduelle ou cumulatif mais se manifeste sur un seul essai.

METHODE: La méthode est celle introduit par Rock (1957) avec l'ajoute d'un groupe témoin afin de contrôler pour la variable sélection de matériel. Trois groupes de sujets auront à apprendre une liste de dix (10) associées en paires (voir tableau annexé). Les sujets sont présentés avec le stimulus (un chiffre) et doivent fournir la réponse (un mot). Les dix associées en paires sont présentées dans un ordre aléatoire en forme de listes. Le critère d'apprentissage est une performance parfaite c-à-d, le sujet donne les dix mot associées aux dix chiffres.

Le groupe un reçoit la liste sans modification jusqu'à l'atteinte du critère. Dans le groupe deux quand le sujet fait une erreur, l'associé en paire en question est remplacé par un nouveau et la procédure continue jusqu'à l'atteinte du critère. Les sujets du groupe deux (s'ils font ou moins une erreur) vont finir l'expérience avec une liste d'associés en paires différente que celle qu'ils auront commencés avec. Ceci ouvre la possibilité que la liste terminale pour ces sujets sera plus facile que la liste apprise par les sujets du groupe un. Pour contrôler pour cette éventualité un troisième groupe de sujets seront traités exactement comme le groupe un mais auront à apprendre la liste terminale du sujet du groupe deux.

Reference: Rock, I. (1957). The role of repetition in associative learning. *American Journal of Psychology*, 70, 184-192.

Un meilleur contrôle interne au Kacho

"Pour frauder le Kacho, il faudrait un véritable complot puisqu'un système de contrôle interne est implanté." C'est ce qu'a laissé entendre récemment M. Jean-Claude LeBlanc, gérant du club étudiant "Le Kacho".

Johanne Lise Landry

L'actuel système de contrôle, des achats, des ventes, de l'inventaire, etc. est le même qu'on utilisait lorsque j'étais étudiant", a mentionné M. LeBlanc. "Ce système est basé sur une étude menée en mars 1984 par la firme comptable LeBlanc-Doiron-Bufolet-Mahé. Noireaux, étude qu'on a d'ailleurs mise en application au Kacho", a-t-il déclaré. M. LeBlanc a certifié la presque impossibilité de fraude au "Kacho". "Mais n'importe quelle entreprise est vulnérable à la fraude, ajoute-t-il, et, "Le Kacho" ne

fait pas exception".

Selon le gérant du club, le système de contrôle consiste aussi à protéger les employés du "Kacho". "Tous les employés, du comptable au serveur, sont soumis à une deuxième vérification. Par exemple, le responsable de la soirée vérifie l'inventaire du serveur et le contrôleur revise les papiers du responsable", a expliqué M. LeBlanc. "Il doit régner un climat de confiance au sein d'une équipe d'entreprise", a indiqué le gérant, "sinon, on perdrait notre temps à contrôler très strictement chaque employé".

"Si certaines personnes veulent connaître en profondeur le système de contrôle du Kacho, elles n'ont qu'à assister aux réunions de l'A.P.A.R.E. ou passer au "Kacho" pour me rencontrer", a conclu M. LeBlanc.

Livraison Gratuite



LE FESTIVAL D'ENTRÉE 86

Guides et Moniteurs du Festival d'entrée 86 (G.E.M.-U.M.)



De droite à gauche et à partir d'en bas, Reynald Léger, graphiste, Saïd Bennouna, Anne Poirier, Alvin Chiasson, René "Camille" Allard, Lucie Richard, Jean-Marie Gallant, Paul Maillet et Pierre Robichaud. Deuxième rangée, Marie LeBouthillier, Francine Duguay, Sylvie Soucy, Gloria Greek, Sylvie David, Nicole Melanson, Manon Bujold, Chantal Picard, Paule Noël, Ginette Belliveau et Lise LeBouthillier. Troisième rangée, Charles M. LeBlanc, coordonnateur, Marc Landry, graphiste, Sylvie Castonguay, Marie-Claire Comeau, Dany Thibodeau, Johanne Thériault, Tammy Thériault, Manon Maltais, René Chiasson, Jacinthe Comeau, Maurice Chiasson, Louis-Philippe Blanchard, Johanne Duguay, Lisa Berthier, Manon Maltais, René Chiasson, Jacinthe Comeau, Maurice Chiasson, co-coordonnateur et Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants. Absents: Sylvie Roussel Donald Mallet, Audrey Lizotte, Denis Landry, Yvonne Godin et Sandra Choquette.



Le Comité Central du Festival d'Entrée 86. Dans l'ordre habituel: Charles M. LeBlanc, coordonnateur du Festival d'entrée 86; Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants; Reynald Léger, graphiste; Marc Landry, graphiste; et Maurice Chiasson, coordonnateur des bénévoles.

Le comité central du Festival d'entrée 86 remercie les organismes et les personnes suivantes: Gisèle Williston, secrétaire aux Services aux étudiants, pour son dévouement exceptionnel, les membres du Comité de planification - Vartan Choulakian, prof au département de math., phy. et info.; Louis Doucet, responsable des Loisirs socio-culturels; Diane Hachey, ex-présidente de la FEUM; Ghislain Labbé, professeur au CIPS; Denis Michaud, directeur des affaires internes de la FEUM; Edna Pelletier-Doucet, conseillère au Service de Counselling psychologique; Patricia Porlier, adjointe administrative à la Faculté d'administration; Omer Robichaud, vice-doyen à la Faculté des sciences de l'éducation.

Le Comité voudrait aussi remercier les personnes suivantes: Viateur Vial, maître de cérémonie pour le souper d'ouverture; l'équipe du SAR, la direction et le personnel des Bâtiments et Terrains; le personnel des Services aux étudiants; la direction et le personnel du Service audio-visuel; le personnel du Service de l'imprimerie et du courrier; et les Conseils étudiants et leurs délégués au Comité consultatif.

Il faudrait aussi souligner la contribution fantastique de nos deux médias universitaires, soit l'équipe de CKUM-MF et son directeur Eric Martin et l'équipe du FRONT et son directeur René Landry.



BON SUCCÈS
DANS VOS ÉTUDES
ET À L'ANNÉE
PROCHAINE...

arts et spectacles

L'impro prend une nouvelle tangente à l'Université

L'improvisation n'est pas près de disparaître à Moncton. Les organisateurs de la Ligue d'improvisation inter-facultés de l'Université de Moncton (LIPIUM) ont en effet élaboré un nouveau projet pour cette année, celui d'une ligue d'improvisation inter-universitaire.

Josette Brun

On avait craint un instant que la LIPIUM disparaît à cause du manque d'intérêt manifesté par les étudiants. Seulement une douzaine d'étudiants avaient participé au camp d'entraînement la semaine dernière et parmi ceux-là, on avait remarqué peu d'anciens joueurs et peu d'étudiants en art dramatique, qui formaient pourtant le tiers de la LIPIUM l'an dernier.

Changement d'orientation

Lors d'une réunion mercredi dernier, M. Claude Arson, coordonnateur de la LIPIUM, M. Louis Doucet, responsable du service des loisirs socio-culturels et M. Claude LeBlanc, stagiaire, en sont venus à un accord sur la nécessité pour la ligue de changer d'orientation. Sinon, on-t-ils réalisé, l'impro allait mourir de sa belle mort, les anciens s'étant brûlés l'an

dernier à cause du trop grand nombre de matchs et la LIPIUM ayant obtenu peu de succès lors de la semaine de recrutement.



Devant le peu d'intérêt manifesté par les étudiants, les organisateurs de la ligue d'impro doivent envisager diverses alternatives. La réunion de mardi (dernier) sera déterminante. (photo: archives)

Selon M. Arson, les centres universitaires Saint-Louis-Maillet (Edmundston) et Shippagan, ainsi

que l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse et plusieurs universités et Cégep du Québec, se sont montrés

campus et celles-ci ne joueraient que deux fois par mois, une fois à Moncton et une fois à l'extérieur.

"Cela permettra au public de voir de l'impro de qualité et des matchs plus intéressants puisque les joueurs des autres régions apporteront une culture et un style de jeu différent", explique avec enthousiasme M. Arson.

Il ajoute que le contact avec les autres universités sera profitable et stimulant pour les joueurs de la ligue. "Les improvisateurs auront la chance d'aller jouer ailleurs dans le Nouveau Brunswick, ils apprendront à jouer de nouvelles techniques et le calibre des joueurs en bénéficiera sûrement", assure M. Arson. D'ailleurs, les organisateurs se proposent de fournir tout l'entraînement et les outils.

Rencontre mardi

La réunion de mardi sera plutôt une réunion pour l'élaboration du projet d'un dernier appel de détresse des organisateurs. "On aura quand même besoin de plus de joueurs et de gens qui nous aident à organiser une ligue bien structurée qui pourra compulser avec celles des autres universités", a conclu M. Arson.

Les improvisateurs

Une espèce en voie de disparition

La maigre participation des étudiants lors des ateliers de la ligue d'improvisation (LIPIUM) a donné un dur coup aux organisateurs. Malgré la

Josette Brun

récente décision des responsables de changer l'organisation de la LIPIUM, on se demande toujours pourquoi l'intérêt pour l'impro est si faible cette année.

Peu d'anciens

Les improvisateurs de l'an dernier semblent avoir déserté le jeu puisqu'un seul d'entre eux a participé au camp d'entraînement. Selon M. Claude Arson, coordonnateur de la LIPIUM, parmi ces anciens, on remarque surtout l'absence des étudiants en art dramatique, qui formaient le tiers de la ligue l'an dernier.

M. Pognot, directeur du département d'art dramatique, a soutenu qu'on a tort de dire que les professeurs du département empêchent leurs étudiants de s'impliquer dans la ligue d'improvisation. "Les professeurs ne font que prévenir leurs étudiants du danger que comporte la ligue d'impro pour leur formation. Nous savons que lorsque l'étudiant devient trop obsédé par l'effet qu'il a sur le public, ce qui arrive souvent à l'impro, cela peut affecter la qualité de son jeu sur scène", a-t-il expliqué.

Essoufflement

D'après ce qu'on a pu apprendre du côté des anciens, la cause serait très simple: c'est le facteur temps qui rend les étudiants plus hésitants à s'embarquer dans la ligue.

M. Arson a mentionné que parmi les organisateurs, on avait conclu à un essoufflement des improvisateurs à cause du trop grand nombre de matchs et d'un laisser-aller du côté de l'entraînement dans la ligue de l'an dernier.

Il semble que les improvisateurs ont touché juste puisque plusieurs anciens joueurs ont affirmé au **FRONT** qu'ils n'avaient pas l'énergie nécessaire à consacrer à l'impro cette année.



Les improvisateurs: une espèce rare (photo: archives)

Solution?

Est-ce que l'organisation d'une ligue inter-universitaire d'improvisation règlera le problème du manque d'improvisateurs au Centre universitaire de Moncton? C'est au moins ce que souhaitent les organisateurs. Peut-être que les étudiants trouveront, avec le nouveau projet, l'énergie et le temps nécessaires pour se mettre à improviser...

L'ÉTÉ À OTTAWA

UNIVERSITÉ D'OTTAWA BOURSES DE RECHERCHE D'ÉTÉ DU 1^{er} CYCLE

Les bourses d'été sont destinées aux étudiants et étudiantes qui envisagent une carrière en recherche. Le but du programme est de les initier à la recherche universitaire avec des scientifiques canadiens de premier plan dans les domaines ci-dessous.

MOYENNETÉ: 2005 minimum par mois plus allocation de voyage

DURÉE: 3 à 4 mois (mai-août) 1987. Logement dans les résidences.

CONDITIONS: Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e). Avoir sa résidence principale hors de la région de Hull/Ottawa. Les résidents de Hull/Ottawa devraient faire la demande à une autre bourse d'été, tel que la CRSNG, qui est disponible à l'Université d'Ottawa. Étudiant(e) possédant un dossier scolaire de qualité supérieure et inscrit(e) à plein temps au niveau du 1^{er} cycle universitaire. (La préférence sera accordée aux étudiants/tes de 3^e année. 36 au Québec).

Transmettre ces renseignements avec un relevé de notes universitaires complètes et récentes avant le 14 novembre 1986 à l'adresse ci-dessous. Demandez aussi à un de vos professeurs de vous faire parvenir avant le 14 novembre 1986 une lettre de recommandation à la même adresse.

Bourses d'été 1987, École des études supérieures et de la recherche, Université d'Ottawa, Ottawa, Ont. K1N 6N5 Tel: (613) 564-6547

DOMAINES DE RECHERCHES

Anatomie	Géographie (physique)
Biochimie	Géologie
Biologie	Kinanthropologie
Chimie	Mathématiques
Informatique	Microbiologie
GENIE	Physiologie
chimique	Physique
civil	Psychologie (expérimentale)
électrique	Science des systèmes
mécanique	

CANDIDATURE:

Nom

Adresse actuelle

ville province code postal tel (code)

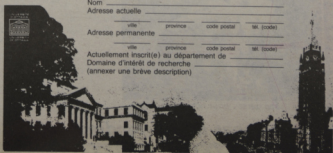
Adresse permanente

ville province code postal tel (code)

Actuellement inscrit(e) au département de

Domaine d'intérêt de recherche

(annexer une brève description)



arts et spectacles

Chander Chopra peint la polarisation sexuelle

Près de 70 personnes se sont présentées au vernissage de Chander Chopra et de Georges Goguen qui s'est tenu le mercredi 1er octobre dernier à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Le tout a été fort bien réussi et les gens ont adoré ces expositions d'envergure.

Réjean Roy

Mme Chopra a exposé quelque 34 pièces dont la presque totalité se trouvait dans la grande salle d'exposition de la galerie. Ainsi, on pouvait voir des œuvres repoussées sur papier avec l'utilisation de graphite et d'acrylique ainsi que des œuvres sur textiles.

Les œuvres de Mme Chopra sont le reflet de sa propre interprétation sur certains aspects androgynes, c'est-à-dire d'une réalité d'un individu qui démontre les caractères sexuels du sexe opposé. C'est en fait une façon de sortir du

concept de polarisation sexuelle pour se diriger vers une valeur de rôle individuel libre.

Ce concept de liberté sexuelle dont

s'inspire Mme Chopra mène donc à une foule de possibilités d'expériences sexuelles qui s'offrent aux individus qui ont un esprit de réconciliation envers les

deux sexes.

Mme Chopra s'inspire des relations sexuelles existantes pour peindre une réalité contemporaine. De plus, elle exprime ses idées par une harmonie de couleurs qui fait revivre cette relation homme-femme ainsi que par des normes qui laissent supposer une relation de plus en plus harmonieuse.

L'œuvre de Mme Chopra, c'est une recherche vers l'identification des symboles sexuels représentant le monde moderne, c'est une généralisation de nos rapports amoureux. Bref, c'est une réalité quotidienne qui se traduit par les couleurs saisissantes de l'autour.

Pour ceux et celles qui s'intéressent à cette réalité qui est de plus en plus discutée, vous raffolerez de cette exposition car elle offre certaines visions fort réalistes des sexes. C'est donc une invitation à ne pas manquer, mais vous avez jusqu'au 1er novembre pour admirer ces œuvres saisissantes. Profitez-en!



Mme Chander Chopra expose présentement ses œuvres à la Galerie d'art de l'Université de Moncton jusqu'au 1er novembre. (photo: Eddy David)

Expression de l'androgynie par Chopra

L'expression et la spontanéité, voilà ce qui ressort des œuvres de Mme Chander Chopra présentement en exposition à la Galerie d'art de l'Université de Moncton.

Michelle Veillieux

"Être artiste, c'est retrouver cette

spontanéité de l'enfant", nous révèle Mme Chander Chopra. Elle était, de passage à Moncton et elle en a profité pour donner une conférence sur les propos et les techniques de ses œuvres, le mercredi 1er octobre.

Elle tire son inspiration des éléments vivants, l'être humain l'intéressant tout particulièrement. La couleur joue un rôle

important dans ses tableaux, celle-ci donnant la vie au dessin ou à la peinture. Elle aime la variation dans ses techniques, en passant du crayon jusqu'aux doigts.

Chander Chopra est née au Kenya et elle est citoyenne canadienne depuis 1980. Après des études un peu partout à travers le monde, elle s'installe à Saint-

Jean, Terre-Neuve. Et c'est à cet endroit qu'elle fonde Sea Urchins Studio. Elle habite maintenant Ottawa.

Ses tableaux peuvent être admirés jusqu'au 2 novembre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. Voilà une occasion pour tous d'élargir ses horizons en ce qui a trait à la perception de l'être humain.



Jaspé dreamers...



Tricotés Jaspé Jersey pour homme et femme

MODE D'AUTOMNE ET D'HIVER

Le mercredi 8 octobre à 22h et à 23h

PRÉSENTÉ PAR

Phase One

A 22 heures

Retour aux classiques

A 23 heures

Rabais de 10 pour cent sur présentation de cette annonce publicitaire lors du spectacle.

Prix spécial étudiant \$1

Modes exclusives à

le château

N'oubliez pas que le vendredi est la Soirée étudiante au CLUB COSMO

Arts, culture et Divertissements

Réjean Roy

Il y aura une réunion importante pour tous ceux et celles qui désirent faire partie de la ligue d'improvisation le mardi 7 octobre prochain à 11h30, au local 316 de l'édifice Tailon. Il sera question de la nouvelle orientation de la ligue d'improvisation.

En effet, la ligue est en voie de devenir membre du réseau inter-universitaire d'improvisation dont de nombreuses universités des maritimes et du Québec font partie. C'est à suivre!

Le troupe de danse-théâtre de l'Université de Moncton compte présentement 13 danseurs. Ceux-ci ont déjà débuté leurs pratiques et ils suivent des cours 5 fois par semaine. Le but visé est de monter un scénario qui sera présenté au mois de mars prochain.

La chorale de l'Université de Moncton compte présentement dans son équipe quelque 45 choristes. Ceux-ci sont présentement en période de planification afin d'identifier le répertoire de chants qui sera chanté les 7 et 8 décembre à l'occasion du concert de Noël.

Les billets pour le spectacle d'«Anna Wyman Dance Theatre» sont présentement en vente au coût de 35 pour les 12 ans et moins, de 45 pour les étudiants et pour les personnes âgées et de 6,50\$ pour les autres. À noter, que l'achat du billet à la porte coûte 15 de plus. Le tout sera présenté à l'auditorium des Sciences de l'éducation, le 23 octobre prochain à compter de 20h30. Bienvenue à tous!

À noter que le Théâtre populaire d'Acadie présentera «Zélie à cochon vert», le 27 et le 28 octobre à compter de 20h00, aux Sciences de l'éducation. De plus, le spectacle de Véronique Beillevue a été annulé car la tournée est tombée à l'eau.

Le lancement du nouveau livre de Daniel Hickey, *The Coming of French Absolutism: The Struggle for Tax Reform in the Province of Dauphiné, 1540-1640*, aura lieu à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le mercredi 8 octobre prochain à compter de 19h30. Tous ceux et celles qui s'intéressent au domaine des lettres sont cordialement invités à prendre part au lancement de ce livre.

Les mordus de la peinture seront aux anges à la Galerie d'art alors que Mme Chander Chopra et M. Georges Goguen présentent leurs œuvres. Celles-ci sont fort originales et très attrayantes pour les yeux, et ce, même si vous n'êtes pas du tout des spécialistes.

L'exposition de Mme Chopra, intitulée *Aspects des androgynes*, et celles de M. Goguen sont en montre jusqu'au 1er novembre inclusivement. Profitez donc de l'occasion pour venir admirer des œuvres pour le moins inusitées et habilement peintes.

Pour les mordus des films, le Ciné-Campus présente *Le lit*, film belge qui sera présenté du 8 au 12 octobre inclusivement. C'est un drame psychologique, une œuvre qui fait revivre dans la tête d'une jeune femme atteinte d'une maladie mortelle tous les souvenirs de sa vie amoureuse.

La Galerie d'art de l'Université de Moncton offre aux enfants de 5 à 12 ans des ateliers d'expression artistique portant sur des thèmes variés tels les arts-volants, la couleur, les clowns, la photographie, et l'imprimerie. Le tout débute le 18 octobre, alors renseignez-vous!

arts et spectacles

Peintre émérite

Georges Goguen aime les œuvres qui bougent

M. Georges Goguen, qui expose 20 tableaux d'acrylique sur toiles jusqu'au 1er novembre prochain, adore peindre les œuvres non-statiques, c'est-à-dire des tableaux qui bougent.

Réjean Roy

Selon lui, ses tableaux chromatiques sont des choses en elles-mêmes plutôt que des peintures de quelque chose. C'est en fait un amoncellement de couleurs sans aucun commencement ni

aucune fin. Cette harmonie de couleur coule tant de gauche à droite que de haut en bas et c'est cette versatilité des peintures qui fait qu'une sensation irréaliste ressort des œuvres.

Mouillées, les tableaux coulent et dépassent la périphérie de la toile pour nous emporter dans un monde presque féérique. L'environnement nous enveloppe tant les couleurs sont harmoniques et attirantes et nous nous trouvons alors subjugués face à cet étincellement de couleurs vives qui

s'entremêlent et se recouvrent.

L'artiste en question, par ses œuvres, nous démontre avec facilité qu'il sait maîtriser les différentes nuances de couleurs et de formes. C'est un voyage dans le pays du merveilleux et de l'enchantement.

Les œuvres de Georges Goguen, c'est quelque chose d'unique à voir. Vous serez ébahis face à la vie qui habite les tableaux de l'artiste et vous aurez probablement envie de le rejoindre dans son monde merveilleux qu'est celui de la peinture. C'est une occasion à ne pas manquer, alors profitez-en pour venir rêver un peu!



Georges Goguen, qui expose une vingtaine de tableaux d'acrylique, aime les œuvres non-statiques. (photo: Eddy David)

Le couple parfait

Pierre Melanson...et sa guitare

M. Pierre Melanson, guitariste, nous a présenté un répertoire de choix à la Galerie d'art de l'Université de Moncton. C'est en concert solo qui a fait vibrer son public.

Michelle Veilleux

Musique, mélodie caressante et mélancolique de la guitare, il serait simple de résumer le concert de cette façon. Mais il a été plus encore, il a été un sourire à l'automne. Ce concert est celui de Pierre Melanson, présenté par le département de musique de l'Université de Moncton, le jeudi 2 octobre.

La première pièce a immédiatement fait la conquête du public (bien que la pièce soit d'un compositeur anonyme). Tout le récit en a été de même. C'est avec des pièces de John Dowland, de D. Scarlatti et de Fernando Sor que le guitariste a bercé son auditoire.

M. Melanson est professeur de musique à Grand-Sault dans les écoles primaires. Il a fait ses études à l'Université de Moncton et des études de perfectionnement à l'Université Laval à Québec. Il entame sa 10ème année de guitare classique.

En somme, le concert de Pierre Melanson est un privilège puisqu'il n'accorde que deux ou trois représentations chaque année. Une seule chose à lui reprocher, le spectacle est beaucoup trop court pour nous satisfaire pleinement de sa musique.

The Bronze Tan
Salon de Bronzeage
537, Mountain Road
854-3095

Trois lits de Bronzeage
Chambres avec air climatisé
Choisissez votre propre
musique de détente

**Gardez votre
bronzeage d'été**



Prix spéciaux pour les
étudiants. Appelez pour fixer
votre rendez-vous.

Ouvert de
Lundi au vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 10h00 à 14h00

New York Subs
Livraison Gratuite
Spécial Étudiant
12" Super Sub 3,00\$
855-7489
12" Pizza Sub
2,00\$
151 John



La Lanterne

BRASSERIE BEVERAGE ROOM



415 Elmwood Drive, Moncton, N.B.

bienvenue aux étudiants et étudiantes

Une ambiance de détente, où la bonne humeur et le rire
sont au rendez-vous, dans un décor chaleureux
et réjouissant.



pour réservation de groupe 855-0656



413 Elmwood Drive, Moncton téléphone (506) 854-9584

ELMWOOD BOWLING

CENTRE de QUILLES

Salon-Bar des sportifs



L'athlète de la Gaspésie a déjà 11 buts à sa fiche avec les Anges Bleus

Danielle Audet, SUPERSTAR

Pour une seconde fois dans sa carrière, l'attaquante des Anges Bleus au hockey sur gazon Danielle Audet, a été nommée athlète par excellence au pays pour ses exploits individuels de la dernière semaine. De plus, comme il fallait s'y attendre, elle a été nommée athlète de la troisième semaine d'activités à l'Université.

Yves Blouin

Ces titres, elle ne les a pas volés. Cette athlète, originaire du New Richmond en Gaspésie, a fait flèche de tout bois en fin de semaine dernière. Ses six buts ont



Danielle Audet

avé la victoire de 4 à 0 contre les Tigrettes de Dalhousie, et de 3 à 0 face

Au hockey sur gazon, mercredi dernier

Les Red Sticks étaient trop fortes

Les Anges Bleus de l'Université de Moncton n'ont pu empêcher les nombreuses attaques des Red Sticks de l'Université du Nouveau-Brunswick (U.N.B.) et se sont inclinés au compte de 6 à 1 dans un match de hockey sur gazon, disputé mercredi dernier, sur le terrain des Anges.

Aldo Chissone

La gardienne des Anges, Denise Bourque, a eu à se défendre à plus d'une occasion lors de la dernière demie. Dès les premières minutes de jeu, U.N.B. avait réussi à percer la défense des Anges et ainsi pu inscrire deux buts, venant du bâton de Susan Grady. Les Red Sticks n'ont en aucun temps cessé leurs attaques pour finalement terminer la première demie avec une avance de 5 à 0.

Les Anges se sont ressaisies en deuxième demie en rattrapant d'un seul but et ont finalement trouvé le fond du filet adverse grâce à une brillante attaque de Danielle Audet qui a inscrit ainsi son 11^e fillet de la saison.

U.N.B. supérieur techniquement

L'entraîneur des Anges, Christine LeBlanc, connaît très bien la force des

aux "X-ettes" de St-François Xavier. Elle a de plus été l'artisan du triomphe de 4 à 1 dans le troisième match des Anges face aux "Pantherettes" de l'Île-du-Prince-Édouard, marquant trois buts.

Équipe canadienne

Avec cet honneur, les chances de la voir évoluer avec la formation canadienne ont augmenté. Surtout qu'il y a deux joueuses qui selon elle, ne devraient plus s'aligner avec l'équipe nationale. "Étant donné leur âge assez élevé et leur emploi, deux joueuses quitteront le grand club."

"C'est ce qui me rend optimiste, d'autant plus qu'elles évoluent à la même position que moi", a mentionné celle qui participera au prochain camp d'entraînement de l'équipe canadienne, en vue des Jeux Panaméricains.

Étude

Danielle, qui a reçu le titre de recrue par excellence à sa première année à l'Université de Moncton, accorde une grande importance à ses études, même si elle connaît des heures de gloire présentement au hockey sur gazon. "Je vais terminer mon Bacc en éducation physique et j'ai l'intention de poursuivre mes études en maîtrise. L'Université d'Ottawa m'interesse beaucoup mais tout dépendra, l'avenir nous le dira", ajoute celle qui domine la colonne des marqueuses la ligue, avec dix buts en cinq rencontres. L'athlète féminine par



L'athlète de New-Richmond en Gaspésie continue sa lancée vers les hauts sommets. Prochaine étape: l'équipe nationale de hockey sur gazon. (photo:Eddy David)

excellence à l'U. de M. au cours des deux dernières années est consciente de son début de saison éblouissant, ce qui ne l'empêche pas de parler de l'équipe en général qui connaît un très bon début. "10 buts en cinq parties est de loin mon meilleur début de saison, puisque l'an dernier j'en ai marqué 12 au total."

Cependant, il ne faut pas oublier que les Anges forment une bonne formation. Tout le monde joue bien, tant à l'offensive qu'à la défensive", explique-t-elle humblement.

Bref, l'avenir s'annonce prometteur pour Danielle Audet.

sports experts



le Rythme

Place Champlain 382-3906

Salon May 3

Coffrets pour hommes & femmes

401, Elmwood Shopping Centre (à côté de La Laiterie)

Spécialité:

• coffrets pour hommes
par maille/tonner
Reg. 275 - 390, 195



Miss Castongue
(22 ans)



Rachel Gosselin
(17 ans)

Spécialité:

• coffrets pour hommes
par maille/tonner
Reg. 275 - 390, 195



Pascale Gosselin
(17 ans)

Spécialité:

• coffrets pour dames
par maille/tonner
Reg. 275 - 390, 195



Les
marchés
marchés
marchés
marchés
marchés

854-3333

Sports interuniversitaires... par YVES BLOUIN

Lise Gautreau, 9e à Melbourne

La gymnaste de Moncton, **LISE GAUTREAU**, a décroché la neuvième position au Championnat des Quatre continents à Melbourne, en Australie. La compétition s'est déroulée du 1er au 4 octobre dernier. Lise a ainsi atteint son objectif de départ, soit de terminer parmi les 10 meilleures gymnastes. C'est le championne en titre, **LORI FUNG**, native de Vancouver qui a de nouveau rafé les honneurs.

Rien ne va plus pour les Aigles Bleus au soccer. Ils se sont inclinés à deux reprises en fin de semaine, portant ainsi leur dossier à six défaites et un match nul en sept rencontres cette saison. Samedi, les troupes de l'instructeur **ROMAN** ont été blanchi 4 à 0 par les X-Men de l'Université Acadia de Halifax. Les X-Men ont dominé d'un bout à l'autre la rencontre à un point tel que les Aigles ne savaient plus où donner de la tête. Hier (dimanche), le cauchemar s'est poursuivi et le bleu et or a subi pavillon 3 à 2 face aux Huskies de l'Université St-Mary's. Les Aigles avaient pourtant dominé la première demi-heure, mais n'ont pu réaliser avec une avance d'un but (2 à 1). Mais comme c'est souvent le cas cette année, ils se sont effondrés en deuxième demi. **ARTHUR BILHÉTE**, avec son premier de la campagne, et **MOHAMED HRIDA**, avec son deuxième de la saison, ont été les buteurs chez les Aigles. Le bleu et or tentera de remporter son premier match cette saison, qui tarde à venir, vendredi prochain, quand il recevra la visite des puissants Panthers de l'île du Prince-Édouard, détenteur du premier rang de la division Ouest.

Au hockey sur gazon, **LES ANGES BLEUS** et les représentantes de l'Université St-Mary's se sont livrés un duel haut en couleurs, hier, mais n'ont pu faire de maître. En effet, le match s'est soldé par un vain 2-0 à l'ad. La fiche de l'équipe de **CHRISTINE LEBLANC** est maintenant de quatre victoires, deux défaites et un match nul pour neuf points. Cette fiche place les Anges au 2e rang de la division Ouest. Ici, derrière la puissante formation de l'Université du Nouveau-Brunswick (U.N.B.), une dynastie du hockey sur gazon dans les provinces de l'Atlantique. La prochaine rencontre des Anges sera disputée vendredi de cette semaine dans le château fort des Red Sticks de U.N.B. Elles auront ainsi la chance de venger leur rôle de mercredi dernier.

Les équipes féminine et masculine de l'Université Dalhousie ont remporté les grands honneurs de la quatrième classique de hockey sur glace à l'Université de Moncton, qui a eu lieu samedi dernier. Du côté féminin, l'équipe championne a terminé la compétition avec 30 points, soit neuf de mieux que l'Université du Nouveau-Brunswick (U.N.B.). Les coureurs de Terre-Neuve ont pris le troisième rang. Chez les performances masculines, il faut noter celle de **ANNIE DEGOEYER** (Dalhousie) qui a gravi la première marche du podium, franchissant les cinq kilomètres en 17min56s. Sa compagne **RUSSELL SMITH** et **GINA SPEAR** de U.N.B., ont terminé respectivement deuxième et troisième. **DEBBIE BASQUE** et **JACQUELINE MAILLET** de Moncton, ont quant à elles bien tenu, terminant respectivement quatrième et cinquième avec des temps de 18min55 et 18min45s. L'autre représentante de l'U de M, **SANDRA BROWN**, a fini au 21e échelon.

Chez les hommes, l'équipe de Dalhousie a devancé U.N.B. Nos représentants ont mérité la troisième place, coiffant l'équipe de Terre-Neuve par deux maigres points. **DAVE WHYTE**, de Terre-Neuve, a été le meilleur devant **DEREK ESTABROOKS** (Dalhousie) et **NOEL GALLANT** (U.N.B.). Les trois meilleurs coureurs de Moncton ont été dans l'ordre, **RICHARD BEAUMONT**, avec une quatrième position, **SYLVAIN SAVOIE**, avec une septième place et **GILLES GAUTREAU**, avec une huitième place. Pour ce qui est de la catégorie scolaire, plus de 300 coureurs provenant d'une trentaine d'écoles ont bravé la mauvaise température. De plus, l'entraîneur **CHARLES BABINEAU** s'est dit satisfait des résultats surtout chez les hommes ou trois athlètes de Moncton étaient parmi les dix premiers.

Le samedi 25 octobre prochain sera présenté le "fameux" tournoi d'octobre de volleyball, au stade du CEPS. Les adeptes de cette discipline peuvent s'inscrire dans les trois catégories à l'affiche: féminine, masculine et mixte. La date limite d'inscription a été fixée au jeudi 23 octobre. Il en coûte cinq dollars par équipe. La réunion des capitaines est prévue pour le vendredi 24 octobre, au local 250 du CEPS.

Pour ceux et celles qui voudraient prendre part à la ligue mixte de volleyball de l'U de M, vous pouvez vous inscrire en se présentant au local 204 du CEPS. Pour plus de détails, contactez le **GRAND HELDER** au 659-4533.

Nouvelle édition du tournoi de volleyball féminin des écoles secondaires

Pour une neuvième année consécutive, le CEPS de l'Université de Moncton sera le théâtre du tournoi de volleyball féminin des écoles secondaires, les 18 et 19 octobre prochain.

Daniel Hébert

Cette compétition est rendue possible grâce à la collaboration d'un groupe d'étudiants du cours d'Éducation 4401 de l'Université de Moncton.

L'an dernier, dix équipes avaient pris part à cet événement. Les championnes avaient été "Les Vedettes" de l'école Mathieu-Martin, de Dieppe. Cette année

les organisateurs prévoient attirer 13 équipes provenant de différentes régions de l'Atlantique. Une formation des îles-de-la-Madeleine et de la Nouvelle-Écosse figurent parmi les équipes invitées.

Selon les organisateurs de cette compétition les principaux objectifs de la compétition sont: regrouper des équipes de catégories "A", "AA", "AAA"; permettre à plusieurs joueuses de se faire remarquer par les dirigeants des Aigles Bleus pour les prochaines années au sein d'une équipe universitaire et rendre un témoignage au milieu des sports secondaires dont la direction des Aigles Bleus apprécie le travail accompli jusqu'à maintenant par les entraîneurs des régions de l'Atlantique.

sports

Commentaire sportif

Où est passé le ballon?

Que se passe-t-il dans le camp des Aigles au soccer?

On peut se poser la question de savoir ce qui ne va pas pour la troupe de Mircea Roman. Au moment de mettre sous presse, les Aigles Bleus admettent toujours à la recherche d'un premier gain cette saison, en vertu d'un piètre dossier de quatre défaites et un match nul en cinq sorties.

Yves Blouin

Pourtant, une semaine avant le début de cette campagne, on semblait confiant et très optimiste. On avait même que l'action commence. Sur le papier, les Aigles étaient puissants. Malheureusement, c'est sur la pelouse que le soccer se joue.

Le noyau est pourtant solide avec des vétérans comme Mohamed Rhida, Samir Eljal, Laurent Dour, Gilles Chevré, En plus, il y a la "gang" des Sept-Îles, comme on les appelle, soit Arthur Bilhète, Donald Rennetteau, Gaston Hardy, Nelson Barosa et le gardien Helder Duarte. Mais aussi, les nouveaux venus Iro Richard et Daniel Bricaud jouent du bon soccer.

Cependant, les victoires ne viennent pas et dans un calendrier de 11 matchs seulement, on ne peut pas se permettre une telle léthargie. La situation serait beaucoup moins alarmante si les Aigles disputaient une vingtaine de rencontres pendant la saison.

L'objectif cette année était de participer aux séries éliminatoires. Ce n'est pas encore une "mission impossible", mais la commande sera ardue. Ils se doivent d'aligner des victoires, au moins cinq dans leurs dix derniers affrontements sinon, leurs chances seraient minces.

Mais où se situe le problème? On a souvent expliqué les revers en parlant de malchance ou de décisions douteuses des officiels. Toutes ces excuses se peut-être évanouir en partie, mais il y a sûrement autre chose qui ne fonctionne pas.

Y'a-t-il un manque de synchronisme, d'ardeur au travail ou de leadership? Le potentiel y est-il vraiment? Ou simplement, s'agit-il d'une question de temps avant que le tout rentre dans l'ordre.

Somme toute, les Aigles n'ont pas prouvé grand chose depuis le début de la saison et les amateurs ont soit de victoire. Par contre, s'ils réussissent à atteindre les séries, ce qui semble à première vue improbable, ils pourront fièrement se promener la tête haute et dire qu'ils ont du caractère.

Les premières coupures au hockey sur glace

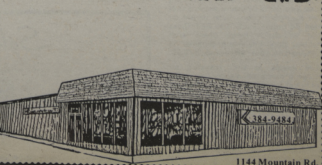
La direction des Aigles Bleus, au hockey, a laissé tomber son coup d'essai sur huit joueurs à l'issue des rencontres simulées, tenues samedi et dimanche, à l'aréna Jean-Louis Lévesque.

Aldo Chlasson

Les joueurs remerciés sont Ronald Gaudet, Stéphane Potvin, le cerbère Yvan Picot, Serge Thériault, Gilles Gallant, Guy Toner, Marc Richard et Pierre Gagnon.

Selon Len Doucet, l'entraîneur des Aigles, 27 noms figurent toujours sur sa liste et il décidera, après le tournoi à Fredericton, qui aura lieu en fin de semaine prochaine, quels seront les 25 joueurs qui porteront l'uniforme bleu et or la prochaine saison.

KING SPORTS LTD.



Sports

La belle température était au rendez-vous

126 golfeurs ont participé au 13e tournoi annuel de l'Université de Moncton

C'est sous une température des plus clémentes que s'est déroulé, le dimanche 28 septembre au terrain du Club de golf Mountain Ridge, le 13e tournoi annuel de Golf de l'Université de Moncton. 126 golfeurs au total s'étaient donnés rendez-vous pour ce tournoi.

Aldo Chlession

M. Amédée Cormier, un personnage bien connu dans le sport universitaire et responsable de ce tournoi depuis la toute première édition, semblait satisfait du déroulement de la journée. «Cela fait 13 ans que je suis responsable de ce tournoi et je n'ai jamais eu de problèmes», mentionne-t-il fièrement. À chaque édition, on a presque toujours eu du soleil et une seule fois on a dû arrêter le tournoi à cause de la pluie», ajoute-t-il.

Les grands champions dans la catégorie pointage brut ont été Jean LeBlanc, chez les hommes, qui a ramené une carte de 70 et Janine Maurice, chez les dames, qui s'est terminée avec un pointage de 99.

De plus, depuis deux ans, le système Calloway est utilisé pour ce tournoi qui regroupe les employés, étudiants, anciens et amis de l'Université de Moncton. Les gagnants, selon ce système, ont été Alain Robichaud et Jeannette LeBlanc.

Chez les figures étudiantes connues, François Sillit a terminé son parcours avec un pointage final de 82 et Lise Lanteguié avec un 106. Robert Laflamme, le rédacteur en chef du journal *Le FRONT*, a roulé un 118. Daniel Carroll, entraîneur des Angers au volleyball, a terminé avec un 125.



Le 13e tournoi de golf de l'Université de Moncton a, une fois de plus, été une réussite sur toute la ligne: 126 joueurs personnes y ont pris part. Notre photo montre le hockeyeur François Sillit au premier tertre de départ. Paul Boudreau, du Service des activités récréatives (SAR) et Amédée Cormier, organisateur de l'événement ont bien hâte de voir où ira choir la balle...

Babillard

ECKANKAR: une voie universelle

Une soirée d'information gratuite portant sur ECKANKAR, une voie universelle, aura lieu le mardi 10 octobre à 19h00 au local 436 de l'Édifice Léopold-Tailion.

Séance d'observation astronomique

L'Observatoire de l'Université de Moncton organise une séance d'observation astronomique le lundi 13 octobre prochain, à 19h00. À cette période de l'année, il sera possible d'observer la Lune, Jupiter et Mars. L'Observatoire de l'U. de M., situé sur le toit de l'Édifice Léopold-Tailion, ouvre ses portes au public en général. Si le temps n'est pas favorable, la séance sera remplacée par une conférence.

Conférence pré-colloque sur la coopération

Dans le cadre du prochain colloque sur la coopération, une conférence aura lieu le mardi 10 octobre à compter de 19 heures au Salon du chancelier de l'Édifice Léopold-Tailion. La conférence comprendra une présentation audiovisuelle avec animation sur le développement des coopératives de producteurs et de travailleurs, y compris les coopératives de travailleurs comme alternative au chômage.

MM. Réginald Boudreau, secrétaire de l'Institut de coopération acadien et Melvin Doiron, de la Fédération des Caisses populaires acadiennes, agiront à titre d'animateurs au cours de la soirée.

Cette conférence pré-colloque donnera l'occasion aux participants de se familiariser davantage avec divers aspects du développement des coopératives.

Dans un deuxième temps, des renseignements seront donnés au sujet du colloque sur la coopération qui doit avoir lieu le 16 au 18 octobre prochain au Centre universitaire de Moncton.

Art de parler en public et relations humaines

L'Institut LeBlanc en communication humaines présente un cours intitulé «Art de parler en public et Relations humaines». Le cours commence demain (7 octobre) au St-Patrick Family Centre, situé à proximité de l'Hôtel Georges Dumont et de Radio-Canada. Le cours s'achèvera sur 10 semaines jusqu'au 11 décembre prochain. Pour information, contactez Gérard LeBlanc 382-2244 le soir.

Les Jeunes libéraux à l'U de M

L'Association des jeunes libéraux du Centre universitaire de Moncton tiendra son Assemblée générale annuelle le jeudi 9 octobre 1986 à 19h au local 050 Administration. À l'ordre du jour:

- Élection d'un nouveau exécutif;
- Élection des délégués aux congrès provincial et fédéral.

Pour plus d'information, contactez: Richard Breault: 382-0111.

Un cours sur le ministère des laïcs

De concert avec l'Éducation permanente, le père Yvon LeBlanc, curé de la paroisse de St-Anselme, donnera un cours sur le ministère des laïcs, à chaque mercredi, à 18 h 30, à compter du 8 octobre, au local 241 de la Fédération des arts du Centre universitaire de Moncton.

Le cours SR 4740, Ministère des laïcs, sera une réflexion sur les ministères des laïcs dans une Église où il y a place pour tous les membres du peuple de Dieu. Cette réflexion se fera à partir de l'expérience des premières communautés chrétiennes, en passant par le fil des âges jusqu'à vingt ans après Vatican II.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'Éducation permanente, au poste téléphonique 555-4121.

Réunion de l'APARE

A noter qu'il y aura une réunion du C.A. de l'APARE, le jeudi 9 octobre à compter de 19h30, au 531 de l'Édifice Léopold-Tailion.

Club d'investissement Trans-bourse

Le Club d'investissement Trans-bourse invite tous les intéressés à assister à sa réunion qui se tiendra le mercredi 8 octobre à 12h30 au local 273 de la Faculté d'administration. Bienvenue à tous.

Trop, c'est trop

Tu as le problème de mal organiser ton temps?

Tu ne sais pas comment préparer tes examens?

Tu paniques à l'idée d'avoir à rédiger un travail?

En bien! Un kiosque d'information quant aux méthodes d'étude sera sur place au pavillon Rémi-Rossignol le jeudi, 9 octobre 1986 de 10h à 15h.

C'est une invitation de Mmes Edy Pelletier-Doucet et de Paulette L. Roy du Service de Counseling psychologique.

2e anniversaire du CRI

Le Club de relations internationales de l'Université de Moncton (CRI) fêtera son 2e anniversaire de fondation, le jeudi 9 octobre, à 18 h 30, au Salon du chancelier du Pavillon Léopold-Tailion.

À cette occasion, le Club de relations internationales présentera son programme d'activités pour l'année 1986-1987.

Toute la communauté universitaire est cordialement invitée, particulièrement les personnes intéressées par un voyage d'étude en Chine, en mai 1987. L'itinéraire, les coûts et les modalités de participation à ce voyage y seront présentés.

Paul Smith à la Galerie Sans Nom

Le peintre montréalais Paul Smith exposera des acryliques sur toile où l'ordre des surfaces contraste avec le désordre de l'espace. L'exposition se tiendra à la Galerie Sans Nom au 700 de la rue Main suite 305, du 7 au 26 octobre 1986. Le vernissage aura lieu le 7 octobre à 20h00. C'est une invitation qui s'adresse à toute la population.

Emploi à temps partiel

TITRE DU POSTE: Assistant(e) à l'animation para-académique
salaire: 1 000,00\$, soit 165,00\$ par mois (envion)

Département, secteur ou service: Services aux étudiants

Personne responsable: Gilles A. Nadeau (projets étudiants)

Nombre de poste: 1

Durée: du 15 octobre 1986 au 30 avril 1987
Date d'entrée en fonction: 15 octobre 1986

Conditions de candidature: Être disponible, avoir de l'initiative et des habiletés dans l'organisation d'activités étudiantes, capable de prendre des décisions, aimer le travail de groupe, posséder une certaine expérience pertinente.

Fonctions: Recevoir les demandes de projets étudiants et conseiller de façon appropriée les organisateurs dans leurs démarches pour réaliser ces projets. Faire le lien entre les organisateurs étudiants et les services universitaires impliqués dans la réalisation du(des) projet(s). Informer les différents groupes d'étudiants des modalités à suivre pour réaliser un projet.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 10 octobre 1986.



HEURES FOLLES

TOUS LES SOIRS

JUSQU'À 22h00

MERCREDI SOIR
Danse New Music

Le Bazar

9h00 - 11h00

Vous pouvez gagner

200 à 400 gagnants en
septembre et octobre

JEUDI SOIR
Danse

Les grands succès de l'heure

Le Bazar

9h00 - 11h00

Vous pouvez gagner

200 à 400 gagnants en
septembre et octobre

SAMEDI 11 OCTOBRE
PARTY ACTION DE GRÂCE

gagnez



stéréo

- Récepteur (MA-MF)
- Egalisateur graphique

gagnez

"Ghetto Blaster"
JVC
S T É R É O

gracieuseté de
sounds fantastic

VENDREDI PM
à partir de 13h00



← Pizza



→ Sous Marin



← Poulet

BOUFFE
tous les vendredis p.m. 4h00



VENDREDI SOIR

Danse

Jew Music

IMPROVISATION

Réunion mardi 7 octobre 1986 à **19h** au local **316 Taillon**

Réorientation de l'improvisation sur le campus:

- échange inter-universitaire (Edmundston, Shippagan, Sainte-Anne, Sherbrooke, etc.)

On a besoin de vous: joueur(euse)s, arbitres, technicien(ne)s, chronomètreur(euse)s, etc.

Tous les intéressé(e)s sont prié(e)s d'être présent(e)s à cette réunion.

Pour plus d'information contactez Claude LeBlanc au Service des Loisirs socio-culturels en composant le 858-4161 ou Claude Arson au 388-5137.

Au Ciné-Campus cette semaine

Voir en page 2

Le LIT